

MÉMOIRES — — EN RÉSEAU



Dossier de presse

MÉMOIRES EN RÉSEAU – RÉSISTANCE, SHOAH
ET DÉPORTATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT





Entre 1943 et 1945, la Seine-Saint-Denis a été le théâtre de plusieurs épisodes tragiques de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été internés en Seine-Saint-

Denis avant d'être acheminés vers les camps de concentration et d'extermination d'Allemagne et de Pologne.

Parce que ces lieux sont des témoins importants pour l'histoire et la mémoire de cette si sombre période, j'ai souhaité avec Dominique Dellac, vice-présidente en charge du Patrimoine culturel, des mémoires, du tourisme et de l'éducation artistique et culturelle, qu'un partenariat avec les nombreux acteurs locaux, puisse porter l'initiative d'une mise en réseau de ces lieux de mémoire. C'est le projet "Mémoires en réseau. Résistance, Shoah et déportations en Seine-Saint-Denis" né en novembre 2023.

À l'heure où les derniers témoins de cette période disparaissent, où les vérités sont malmenées et où les actes antisémites croissent, y compris dans les établissements scolaires, l'enjeu de transmission de cette mémoire au plus grand nombre et d'éducation à la citoyenneté pour les jeunes de notre territoire et au-delà est primordial.

Nous voulons, avec le Mémorial de la Shoah et le Musée de la Résistance nationale, nos partenaires, les villes, les associations de mémoire, construire un réseau qui donne tout le sens historique et mémoriel que ces lieux représentent dans l'histoire de la déportation et de la résistance, dans le récit national.

Je suis fier d'y apporter la volonté politique et l'engagement entier du Département de la Seine-Saint-Denis.

Stéphane Troussel
Président du Département
de la Seine-Saint-Denis



Ce que furent la Shoah et la répression de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, notre territoire départemental en a gardé des traces indélébiles.

À Drancy, à Bobigny, aux Lilas, à Pantin. Une immense émotion nous saisit dans ces lieux qui témoignent de l'implacable système d'extermination conçu et mis en œuvre méthodiquement par l'Allemagne nazie avec la collaboration du régime de Vichy et où des dizaines de milliers de vies humaines furent meurtries, piétinées, torturées, abrégées.

Mais en ces temps incertains, où la haine, le racisme et l'antisémitisme, la domination violente des peuples s'expriment avec le plus grand cynisme, s'émouvoir ne suffit pas : il faut connaître et savoir pour appréhender concrètement la réalité de la barbarie nazie, les causes et les ressorts historiques qui ont conduit à cette tragédie de l'Humanité.

La mise en réseau des lieux de mémoire offre ainsi l'occasion au grand public, aux jeunes de notre territoire de connaître et savoir pour transmettre, exercer son esprit critique et décrypter le monde contemporain.

Dominique Dellac
Vice-présidente en charge du Patrimoine
culturel, de la Mémoire, du Tourisme
et de l'Éducation artistique et culturelle

Le projet et les acteurs de la mise en réseau

Le Département de la Seine-Saint-Denis abrite des lieux d'histoire et de mémoire d'envergure nationale liés à l'internement et à la déportation des Juifs et Juives, des Résistants et Résistantes pendant la Seconde Guerre mondiale. Soucieux de l'accès de toutes et tous à ce patrimoine historique et mémoriel, le Département s'est engagé auprès de villes, associations et institutions pour contribuer à leur étude, préservation et accès.

Ainsi, le Département a édité livres et livrets sur cette période ; co-produit une exposition itinérante sur le convoi des femmes résistantes dit des « 31 000 » qui a connu un vif succès dans les collèges et les villes ; mis en œuvre des parours et des résidences artistiques et culturelles dans les collèges et accompagné l'ensemble des acteurs mémoriels dans la valorisation de leurs actions : colloques et journées d'étude, portés par les archives départementales, le Musée de l'Histoire Vivante, le Musée de l'air et de l'Espace ; festivals La Résistance au cinéma, salon du livre d'histoire et de mémoire...

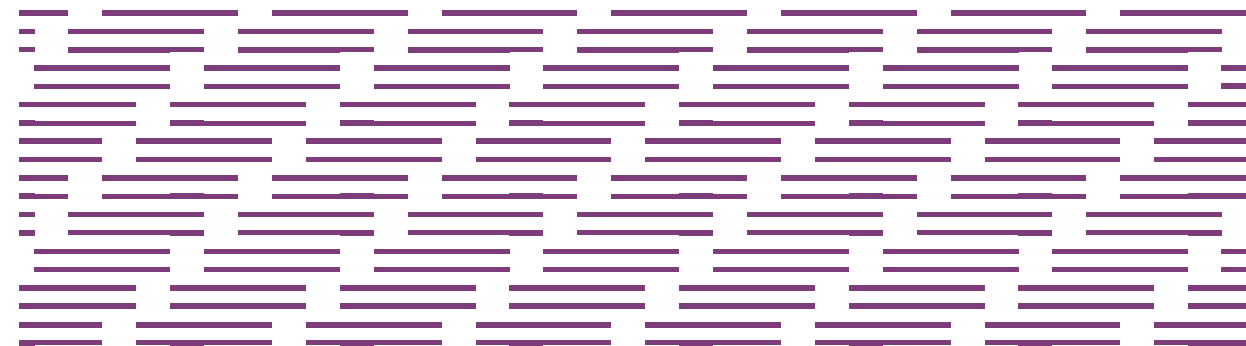
Cet engagement s'est formalisé en novembre 2023 avec la création d'un réseau des lieux d'histoire et de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Seine-Saint-Denis, avec le soutien du Mémorial de la Shoah et du Musée de la Résistance nationale.

La banlieue nord-est de Paris, l'actuelle Seine-Saint-Denis, doit à l'histoire et à la géographie de conserver les traces du principal camp d'internement et de transit des Juifs et Juives de France, à Drancy, mais aussi celles des deux principales

gares de leur déportation au Bourget-Drancy et à Bobigny. On y trouve également celles du camp du fort de Romainville, aux Lilas, et du quai aux bestiaux, à Pantin, deux sites majeurs de la répression et de la déportation des Résistantes et Résistants.

Pour autant, il est impossible, historiquement, de ne pas les lier à d'autres sites situés en dehors de la Seine-Saint-Denis, notamment si l'on tient compte des limites administratives d'un *Gross Paris* élargi à l'Oise et au Loiret dans les années 1940, et de l'Île-de-France du XXI^e siècle, plus de 80 ans après. En effet, dans les années 1940, sous l'impulsion de l'Occupant nazi, cette organisation de persécution, de répression et de déportation intégrait plusieurs sites de la région parisienne actuelle. Le fort du Mont-Valérien à Suresnes en est l'emblème le plus tragique, mais aussi dans l'Oise, le camp de Compiègne-Royallieu, et dans le Loiret, les camps de Beaune-La-Rolande et de Pithiviers. La compréhension de ces lieux de mémoire, actuellement structurée en Seine-Saint-Denis, a donc vocation à étendre progressivement le réseau à l'échelle régionale.

Hier comme aujourd'hui, Histoire et Mémoire s'imbriquent et se croisent. Et c'est le sens du projet commun de mise en réseau, instance de coordination et de mise en valeur des sites historiques préservés. Ses principales ambitions sont scientifique et pédagogique, à destination notamment des scolaires et du grand public, mais également touristique, pour un tourisme mémoriel exigeant.



Les lieux de déportation et de résistance en Seine-Saint-Denis



LE FORT DE ROMAINVILLE AUX LILAS

date du milieu du XIX^e siècle et fut réquisitionné par les forces d'occupation allemande en 1940. Il est transformé dès l'automne 1940 en camp d'internement puis de transit pour les personnes résistantes et victimes de la répression (environ 7 000). Y furent internés majoritairement des femmes ensuite déportées au camp de Ravensbrück en Allemagne.

La cession des terrains du Fort de Romainville par le ministère des Armées début avril 2025 ouvre la voie au projet d'aménagement urbain du site porté par la Ville des Lilas, qui abritera un mémorial unique en France, le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation, dédié à la reconnaissance du rôle des femmes pendant la Seconde guerre mondiale. Colloques, expositions...d'ores et déjà, le Mémorial des femmes mène des activités hors les murs.

LA CITÉ DE LA MUETTE À DRANCY

est un ensemble de logements sociaux construits dans les années 1930. Elle fut réquisitionnée en 1941 par les nazis pour en faire le principal camp d'internement puis de transit, à partir de l'été 1942, des Juifs et Juives de France qui étaient déportés dans les centres de mise à mort. 80 000 y ont été internés et parmi eux 63 000 furent déportés directement depuis ce camp.

Aujourd'hui redevenu un ensemble de logements sociaux, le site est classé Monument historique. En face se trouve le Mémorial de la Shoah, lieu d'éducation et de médiation sur l'histoire de l'internement et de la déportation depuis le camp de Drancy

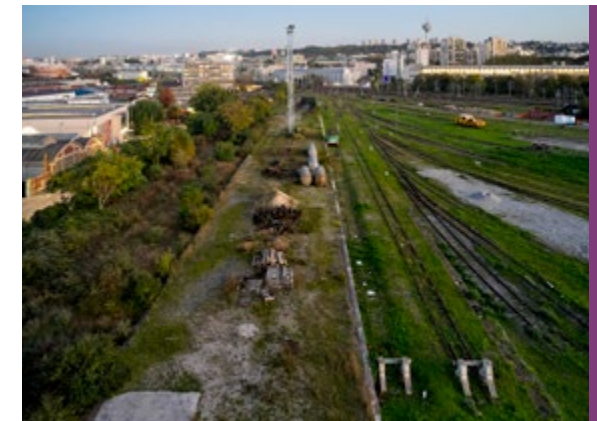


LES GARES DU BOURGET-DRANCY ET DE BOBIGNY

sont les lieux de départ de 63 convois vers les camps de mise à mort entre 1942 et 1944.

Implantée en 1871, la gare du Bourget-Drancy a été le principal point de départ de la déportation des Juifs et Juives de France vers Auschwitz-Birkenau entre mars 1942 et juin 1943, avec 40 450 Juifs et Juives, hommes, femmes et enfants déportés par 42 convois, sur 74 000 déportés depuis toute la France. Le quai historique a été détruit, mais il reste possible d'en comprendre l'emplacement en empruntant le passage piéton menant de la rue de la Station à la place de la Grande ceinture, côté Drancy.

À partir de juillet 1943 et jusqu'à l'été 1944, la gare de Bobigny est le second lieu majeur de départ de la déportation des Juifs et Juives de France. Durant cette période, au sein de 21 convois, sont déportés 22 500 hommes, femmes et enfants – soit un tiers des déportés juifs de France – principalement vers Auschwitz-Birkenau. Seul exemple de gare ayant servi à la déportation restée proche de sa configuration des années 1940, le site devient un mémorial ouvert au public en 2023.



LE QUAI AUX BESTIAUX À PANTIN

construit vers 1890, était destiné au débarquement de bestiaux pour les abattoirs situés dans le quartier de la Villette. Il sert en 1944 au départ de plusieurs convois de déportés victimes de la répression, dont l'ultime convoi parti de France le 15 août 1944. Au total ce furent 4 convois qui en partirent : 3 250 déportés, dont 1 600 femmes.



LA CASERNE DES SUISSES À SAINT-DENIS

est utilisée pendant la guerre comme camp d'internement des ressortissants étrangers « des puissances ennemies du Reich », en l'occurrence, des britanniques et des ressortissants de l'empire colonial britannique. Plus de 2 000 hommes y furent internés durant toute la période de l'occupation allemande (juin 1940 – août 1944).

Nos actions de mise en réseau des lieux de mémoire

UN SITE WEB POUR INFORMER, PARTAGER ET TÉMOIGNER

Afin de matérialiser ce réseau dans sa dimension historique et contemporaine, de faire dialoguer et interagir l'une et l'autre pour une meilleure compréhension de cette histoire, le Département a créé le site web « Mémoires en réseau – Résistance, Shoah et déportations en Seine-Saint-Denis ».

Développé en partenariat avec Seine-Saint-Denis Tourisme, et avec le soutien de la SNCF, il est pensé comme un espace de ressources, notamment pédagogiques pour le corps enseignant. Il est alimenté en articles validés par un comité d'expertise et présente différents types de contenus et des visites touristiques uniques, conçus en étroite collaboration avec l'ensemble des membres du réseau.

Une page est réservée pour chaque lieu de mémoire. On y retrouve :

- Une synthèse en langage accessible et illustrée de l'état de la recherche historique sur les événements qui se sont produits entre 1940 et 1945.
- Une synthèse en langage accessible et illustrée du processus de construction de la mémoire du lieu de l'après-guerre à nos jours.
- Des liens vers des sources archivistiques, documentations, expositions et publications.
- Des informations pratiques d'accès au lieu.

Les établissements accueillant du public, tels que le Mémorial de la Shoah de Drancy, le Mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny ou encore ceux en préfiguration comme le Mémorial du Quai aux bestiaux à Pantin ou le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation au Fort de Romainville, acteurs centraux du réseau pour la transmission de cette histoire, sont également présentés de façon à les rendre plus visibles et encourager leur accès au plus grand nombre.

Ce site encourage un tourisme mémoriel exigeant et de proximité en rendant accessible l'agenda du réseau et l'offre de visites guidées proposées par l'ensemble des partenaires.

Il propose enfin de dépasser l'échelle départementale, anachronique vis-à-vis des événements historiques abordés, par le biais des cartes interactives permettant de comprendre la connexion avec d'autres lieux à Paris et au-delà.

DES VOYAGES ANNUELS À AUSCHWITZ AVEC LES 3^E DE SEINE-SAINT-DENIS

Un parcours de mémoire en Pologne sur le site des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau a été mis en place en partenariat avec le Mémorial de la Shoah en 2024 et en 2025. Ce voyage d'étude vise à sensibiliser en priorité les jeunes du territoire, et notamment les collégien·nes. 10 classes de collèges ont ainsi pu réaliser ce parcours depuis deux ans. Organisé sur deux jours, il permet aux élèves et adultes de découvrir les traces de la vie juive et de la Shoah à Cracovie, puis de se rendre à Auschwitz-II Birkenau, à l'issue duquel se tient une cérémonie commémorative, suivie d'une visite guidée du musée d'Auschwitz-I.

Pour les classes de collèges invitées à participer, ce voyage prend place dans le cadre d'un projet et d'un accompagnement pédagogiques spécifiques. En se plongeant dans les lieux de vie puis d'internement et de mise à mort, au travers des récits et des témoignages contemporains, les élèves sont amenés à développer une compréhension approfondie des causes, des conséquences et des leçons à tirer de ces événements tragiques, mais également à réfléchir sur l'importance de préserver la mémoire collective et de contribuer à un avenir meilleur.

UNE SIGNALÉTIQUE RENOUVELÉE

Le Département a souhaité une meilleure visibilité et une plus grande accessibilité des lieux de mémoire dans l'espace public, en déployant début 2025 la signalétique du Quai aux bestiaux à Pantin et du Fort de Romainville aux Lilas, anticipant la protection au titre des Monuments historiques de ces deux derniers sites au cours de l'année.

42 nouveaux panneaux directionnels équiperont 20 carrefours, facilitant la découverte de ces quatre sites majeurs de *Mémoires en réseau, Résistance, Shoah et Déportations en Seine-Saint-Denis*.

UN PARCOURS ARTISTIQUE MÉMORIEL

Dans le cadre de la mise en réseau et en lien avec son programme d'art dans l'espace public, le Département propose le déploiement à l'automne 2025 d'un parcours artistique sur cinq lieux majeurs du réseau : la cité de la Muette à Drancy, l'ancienne gare de déportation du Bourget-Drancy, l'ancienne gare de déportation de Bobigny, le Fort de Romainville aux Lilas et le Quai aux bestiaux à Pantin. Les trois premiers témoignent de la persécution et de la déportation des Juifs et Juives de France et le Fort et le Quai relèvent de la répression et de la déportation des Résistants et Résistantes de France.

Le parcours artistique et les œuvres d'art projetées ont vocation à mettre en valeur les différents sites quels que soient leurs statuts actuels, que ce soient des camps d'internement ou des quais, des lieux transformés ou conservés, qu'ils accueillent ou non du public. Ce traitement conjoint contribuera à matérialiser les sites en devenir, tout en formalisant leur lien avec les lieux de mémoire accessibles, mieux identifiés et sera prolongé par des pages dédiées sur le site web « Mémoires en réseau – Résistance, Shoah et déportations en Seine-Saint-Denis ».

Le parti pris artistique assumé repose plus particulièrement sur l'usage de la lumière et ce, afin d'éclairer les visiteurs, visiteuses, usagers, usagères, touristes et passant-es. Il s'agit aussi de rendre hommage aux victimes et de créer des œuvres favorisant le recueillement des familles de victimes et le respect de toutes et tous pour cette mémoire double de la Résistance et de la Shoah.

La candidature de Manifesto, Écouter Pour Voir & Octopus, avec pour artiste invité : Chemsedine Herriche, a été déclarée lauréate du marché public du Département au début de l'année 2025. La proposition de Chemsedine Herriche se présente comme une quête artistique de dignité et de transmission à travers les mots laissés par ceux qui ont vécu l'Histoire au plus intime. Plus qu'un simple témoignage, ils incarnent un geste universel : celui de vouloir transmettre, de laisser une trace, un message pour le futur. Déclinées sous plusieurs formes, murales ou lumineuses, ou encore panneaux artistiques, les œuvres seront réalisées de juin à l'automne 2025.

À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Le Département et ses partenaires agissent également collectivement, dans le cadre de la mise en réseau, pour que les sites mémoriels du territoire de la Seine-Saint-Denis bénéficient d'une reconnaissance pleine et entière, eu égard à leur importance historique dans la mémoire collective européenne. Cette démarche ambitieuse est engagée de deux façons, d'une part, à travers une candidature commune au label « Patrimoine européen », à échéance 2027, d'autre part, à travers la sollicitation des dispositifs destinés à assurer le soutien financier à des actions partagées avec des acteurs situés dans d'autres pays, tel que le programme européen CERV « Citoyenneté, Égalité, Droits et Valeurs », dont l'appel à propositions "Mémoire européenne" vise à soutenir des projets de commémoration, de recherche et d'éducation sur les expériences marquantes de l'histoire moderne européenne. Les opportunités de financement offertes par ce dispositif permettront l'engagement d'activités de formation, d'éducation, de débats ou d'événements publics, de collectes et de numérisation de témoignages, ou encore l'organisation d'échanges intergénérationnels et internationaux associant les derniers témoins de cette histoire et les générations futures.

Les partenaires de la mise en réseau

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Inauguré en 2012, le Mémorial de la Shoah de Drancy est un musée d'histoire situé face à la cité de la Muette, ancien camp d'internement majeur des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il fait partie du Mémorial de la Shoah, ouvert en 2005 à Paris, dont la mission est de préserver les archives, commémorer les victimes et transmettre la mémoire de la Shoah. Le musée de Drancy propose une collection permanente, des expositions temporaires et des espaces de médiation. Il retrace l'histoire du camp, la vie des internés, les convois de déportation et la mémoire du lieu. Maquettes, objets, documents d'archives et témoignages enrichissent la visite. Le contexte historique – idéologie nazie, collaboration du Gouvernement de Vichy, logistique de la déportation – y est aussi expliqué.

Le réseau du Mémorial de la Shoah comprend 5 sites en plus du principal site historique parisien.

Ces lieux proposent une offre éducative diverse : visites, ateliers, projections, témoignages, spectacles... Chaque année, environ 130 000 élèves sont accueillis dans nos musées. Une programmation culturelle et une offre de formation complète celle éducative. Le site parisien accueille environ 500 000 visiteurs par an, dont plus de 7 600 personnes formées à l'international et 5 860 enseignants en France.

Le Mémorial de la Shoah est aujourd'hui le plus grand centre d'archives d'Europe sur la Shoah avec plus de 50 millions de pièces.

Enfin, le Mémorial s'engage aussi dans l'enseignement des autres génocides du XX^e siècle. Il a inauguré en 2023 le Centre Raphaël Lemkin, dédié à ces enjeux mémoriels contemporains.

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE - MRN

Le Réseau du Musée de la Résistance nationale, créé en 1998, a pour objet de présenter, faire connaître et transmettre dans toute la France l'histoire de la Résistance et des déportations dans le système concentrationnaire et génocidaire nazi. Cette association nationale, reconnue d'utilité publique, conventionnée avec le ministère de l'Éducation nationale, est constituée d'un réseau de plusieurs musées en France, d'associations et de partenaires, qu'elle anime. De 2016 à 2020, avec l'association des Amis du MRN à Champigny-sur-Marne, le Réseau-MRN a porté la refondation du musée campinois, le premier créé de ce collectif. La nouvelle exposition permanente embrasse toute l'histoire de la Résistance.

Aujourd'hui, le Réseau-MRN soutient des rénovations engagées – par exemple du site de Châteaubriant – ou des créations de lieux – comme le futur Centre d'interprétation de Châteauroux. Il porte une programmation nationale, riche d'événements, d'expositions itinérantes, de publications, de formations. Il est membre du jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

En Seine-Saint-Denis, le Réseau-MRN s'est associé à la Ville des Lilas pour créer le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation, qui sera installé au fort de Romainville. Il anime avec la Ville de Pantin le Conseil scientifique du futur aménagement du Quai aux Bestiaux.

Les hommes et les femmes résistants et déportés, fondateurs du Musée de la Résistance nationale, avaient envisagé au milieu des années 1960 de l'installer en Seine-Saint-Denis, au fort de Romainville. Dans le cadre de son partenariat avec le Département, le Réseau-MRN participe aujourd'hui sur ce territoire à la mise en réseau des lieux d'histoire et de mémoire, de la Résistance, de la déportation de répression et de la Shoah, contribuant par son travail de recherche et de transmission à soutenir et renforcer leur dimension nationale.

LA VILLE DE BOBIGNY

Le Mémorial de la gare de déportation de Bobigny a été inauguré le 18 juillet 2023, avec la mission de rendre hommage aux 22 500 hommes, femmes et enfants juifs qui y subirent l'épreuve de la déportation entre juillet 1943 et août 1944. C'est un lieu de commémoration, de transmission de la mémoire et d'éducation à la citoyenneté contribuant à la connaissance de l'histoire de la déportation des Juifs de France mais également à la lutte contre l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination.

Le Mémorial propose chaque année une programmation variée, composée d'événements scientifiques, artistiques et commémoratifs permettant de mettre en lumière les parcours des déportés de l'ancienne gare de Bobigny. Cette programmation est contemporaine, souvent expérimentale, et axée sur des modes de représentation non-figuratifs de l'histoire de la déportation tournés vers l'absence, le silence, le vide à l'image de la scénographie du lieu.

Le Mémorial développe une offre pédagogique à destination des jeunes, scolarisés ou non, de différents niveaux, autour de divers sujets liés à la Déportation et à la Shoah. Cette offre s'incarne en particulier dans l'accompagnement de projets sur mesure, idéalement sur un temps long, pour permettre aux bénéficiaires de se saisir activement des enjeux mémoriels et citoyens propres à l'histoire de la Déportation.

Le Mémorial de la gare de déportation de Bobigny a également pour vocation d'accueillir des cérémonies et des temps d'hommages consacrés aux victimes de la Déportation. Autour de ces temps, le site porte une réflexion sur les pratiques commémoratives contemporaines pour expérimenter des modes de transmission adaptés aux attentes et aux enjeux de notre époque.

LA VILLE DES LILAS

Il n'existe pas en France de lieu de mémoire rendant hommage aux femmes en résistance et en déportation pendant la Seconde Guerre mondiale, dédié à toutes celles, de tous milieux sociaux, de toutes confessions, célèbres ou méconnues, citoyennes sans droit de vote, qui se sont engagées, qui ont subi l'horreur nazie.

Pour combler ce manque, à l'initiative de la Ville des Lilas et du réseau du Musée de la Résistance nationale (MRN), le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation (MNFRD) va être installé au sein du fort de Romainville, aux Lilas, à l'horizon 2028. Quatre-vingt ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'aménagement de ce lieu longtemps méconnu est un enjeu essentiel pour transmettre l'histoire et la mémoire des femmes en résistance et en déportation, et l'actualité de leurs combats aujourd'hui.

Le MNFRD est le cœur structurant du projet urbain « Grand Lilas », qui prévoit l'aménagement du Fort de Romainville dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Ce nouveau quartier des Lilas et du territoire d'Est Ensemble proposera des lieux de vie et d'activités, dans le cadre d'un développement économique et solidaire durable ; de nouveaux logements ; la préservation et la mise en valeur d'espaces naturels remarquables, l'installation d'équipements sportifs.

Avec la création du MNFRD, grâce à un projet scientifique et pédagogique, culturel et social, plaçant au cœur les enjeux démocratiques et citoyens de l'enseignement de cette histoire, le site exceptionnel du fort de Romainville, témoin des heures sombres de notre histoire, va devenir le lieu d'une mémoire vivante et partagée.

LA VILLE DE PANTIN

Engagée dans une politique mémorielle à la mesure de son passé récent, la Ville de Pantin prévoit de préserver le Quai aux bestiaux, situé aux abords de sa gare actuelle. En effet, ce site, témoin du départ de quatre convois de déportation en 1944, fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du futur écoquartier.

Ainsi, à l'horizon 2030, un Mémorial sera aménagé en vue de transmettre l'histoire du Quai tout en veillant aux enjeux de commémoration, de transmission et de médiation auprès de toutes les générations.

Un comité scientifique constitué avec l'appui du Réseau Musée de la Résistance nationale s'assure d'ores et déjà de son projet scientifique, culturel et pédagogique, aux côtés des acteurs de la transmission mémorielle et ceux de l'aménagement urbain.

Parallèlement, pour garantir l'intégrité matérielle et patrimoniale du Quai, une démarche de protection au titre des Monuments historiques est en cours. Ce Mémorial intègre dans son projet le monument existant qui a été installé en 2000. Ce dernier succède à une simple plaque commémorative, tout en matérialisant le parcours réalisé en train par les déportés. Il témoigne de la symbolique accordée à l'engagement des résistants au péril de leur vie et incarne leur sacrifice au profit de valeurs fondées sur la liberté et la dignité humaine.

Enfin, la Ville de Pantin a enrichi sa Saison du Patrimoine d'un « Printemps de la Mémoire ». Organisé autour de temps commémoratifs, cet événement vise à rendre hommage aux victimes de la déportation tout en fédérant les publics autour d'événements culturels et mémoriels variés.

MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'aéroport du Bourget ouvre ses portes en 1919 pour les premiers vols civils. Il aura un usage militaire durant les deux guerres mondiales. Réquisitionné par les Allemands en 1940, il sera la cible de nombreux bombardements jusqu'à la libération. Au printemps 1945, il sera utilisé pour accueillir les prisonniers, déportés et réfugiés de guerre revenants des camps de concentration et d'extermination, par voie aérienne. En effet, entre avril et novembre, au plus fort des opérations, ce sont 12 800 hommes rapatriés par jour, 440 avions en rotation par groupe de 25 soit environ 75 000 à 100 000 retours par voie aérienne au Bourget. Le 1^{er} juin fut aussi organisé une cérémonie symbolique pour célébrer le rapatriement d'un prisonnier désigné comme « le millionième ». Ce dernier sera ensuite conduit à Paris au centre d'accueil des prisonniers rapatriés de la gare d'Orsay, où la cérémonie s'achève.

Depuis 1975, l'ancienne aérogare du Bourget abrite le Musée de l'Air et de l'Espace. Ce dernier propose à ses visiteurs de retracer l'histoire de l'aéronautique et du spatial. Cette histoire méconnue du retour des prisonniers et déportés par voie aérienne fait l'objet, en 2025, pour célébrer les 80 ans de cette mobilisation, d'une journée d'étude en collaboration avec différents membres du réseau des lieux de mémoire de la résistance et de la déportation de la Seine-Saint-Denis : Musée de la Résistance nationale, Musée de la libération de Paris, Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation, Association Histoire & Mémoire de la Captivité 1939-1945, Office national des combattants et des victimes de guerre, Musée de la Shoah.

SNCF

La SNCF mène et soutient depuis des années maintenant des travaux pour mieux connaître et mieux comprendre les années noires de l'Occupation nazie et de la collaboration du gouvernement français dit de Vichy.

L'entreprise le fait dans le respect de quatre principes : transparence, histoire, mémoire et éducation. Connaître le passé et le comprendre, honorer la mémoire des victimes et témoigner de la barbarie qui s'est abattue sur la France et l'Europe, en tirer des enseignements pour s'opposer à l'intolérance et à la haine de l'autre en s'adressant au grand public et aux plus jeunes en particulier, c'est l'engagement de l'entreprise d'aujourd'hui. C'est ce que les vivants doivent aux disparus.

C'est dans cette démarche que la SNCF soutient la mise en réseau des lieux d'histoire et de mémoire du Département de la Seine-Saint-Denis et la réalisation de son portail numérique, outil essentiel dans leur développement et leur valorisation. Elle soutient les programmations du Mémorial de la Shoah et du Réseau du Musée de la Résistance nationale, piliers scientifiques de cette mise en réseau.

Au début des années 2000, l'entreprise s'est associée à la Ville de Bobigny pour réaliser en Seine-Saint-Denis le Mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny, inauguré en 2023. Elle soutient aujourd'hui le projet du Mémorial national des femmes en résistance et en déportation qui sera installé au fort de Romainville.

SEINE-SAINT-DENIS TOURISME

Seine-Saint-Denis Tourisme, l'agence de développement touristique du département, est l'un des acteurs majeurs du projet « Mémoires en réseau », aux côtés des partenaires associatifs et mémoriels.

Dans ce cadre, l'agence a été sollicitée pour accompagner le projet sur des aspects techniques et de visibilité, en assurant notamment l'hébergement du site internet « Mémoires en réseau – Résistance, Shoah et déportations en Seine-Saint-Denis ». Mais son rôle va au-delà d'un soutien logistique :

- Elle œuvre à la valorisation touristique des lieux de mémoire du territoire, en développant une offre de visites accessibles à tous et toutes, tout au long de l'année. Des balades guidées sont proposées directement sur la plateforme Explore Paris, visites portées directement par les lieux mémoriels. Ces offres permettent au grand public de découvrir l'histoire singulière de ces sites historiques, tels que le Mémorial de la Shoah à Drancy (visites depuis 2012, deux mois après son ouverture) ou le Mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny (visites depuis 2011). Sont notamment à retrouver : des visites uniques accompagnées de guides spécialisés, des conférences, des projections, des expositions temporaires, ainsi que des visites couplées entre ces deux lieux (mises en place depuis 2024). Et, à partir de juin 2025, la mise en place d'un parcours en car reliant l'ensemble des lieux de mémoire de la Seine-Saint-Denis : ceux déjà ouverts au grand public, et ceux qui le seront prochainement, tels que le Fort de Romainville aux Lilas et le Quai aux Bestiaux à Pantin.
- Elle assure également l'organisation d'un éductour presse exceptionnel le mercredi 18 juin 2025, en partenariat avec le Département. L'objectif : sous le même format que le parcours en car à destination du grand public, les journalistes ont l'opportunité de visiter 3 lieux de mémoire en une matinée et découvrir leur histoire respective et leurs projets à venir.

AGENDA 2025

21 mai : inauguration du Portail numérique « Mémoires en réseau », Mémorial de la Shoah.

27 mai : restitution de la résidence artistique et culturelle au Mémorial de l'ancienne gare de Bobigny.

18 juin : éductour presse organisé par Seine-Saint-Denis Tourisme.

Juin-octobre : déploiement du parcours artistique autour des lieux de mémoire.



memoires-en-reseau.org

CONTACT PRESSE

Osel Lecuyer

01 43 93 93 45

olecuyer@seinesaintdenis.fr

